

## PROGRAMME D'ÉTAT D'ACTUALISATION, DE FORMATION ET DE PROFESSIONNALISATION DESTINÉ AUX PROMOTEUR·RICE·S ET GESTIONNAIRES CULTUREL·LE·S 2017-2021



### AGENDA 2030 - ODD



### CULTURE 21: ACTIONS - ENGAGEMENTS

- 3. CULTURE ET ÉDUCATION
- 6. CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE
- 7. CULTURE, PLANIFICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC
- 9. GOUVERNANCE CULTURELLE

PLANIFICATION, STRATÉGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ACCÈS, SOUTIEN, INSTITUTIONNEL, DROITS HUMAINS, ENCOURAGEMENT, COMMUNAUTÉ, PARTICIPATION, FORMATION

# 1. Contexte

San Luis Potosí (SLP) est un État où convergent différentes ethnies originaires, migrantes et une population métisse, une diversité qui l'enrichit tout en rendant la réalité quotidienne complexe. De plus, ses caractéristiques géographiques et sa proximité avec la frontière nord compliquent l'accès à tous les espaces du territoire, et donc la possibilité de prendre en charge de façon équitable les nécessités de base diverses et stimuler des éléments culturels propres.

Le plan d'État pour le développement 2015-2021 contient un Programme sectoriel de culture, où est énoncée l'intention de « promouvoir le développement des capacités artistiques et culturelles, ainsi que "la jouissance de la culture", à travers des processus éducatifs », cadre au sein duquel est inclus le programme d'État d'actualisation, formation et professionnalisation destiné aux promoteur·rice·s et gestionnaires culturel·le·s .

**L'OBJECTIF EST DE GARANTIR LE RENFORCEMENT, LA PRÉServation, LA PROMOTION, LA DIFFUSION, LA CRÉATIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES GESTIONNAIRES CULTUREL·LE·S ET LEURS PROCESSUS, VIA UN PROGRAMME D'ACTUALISATION, FORMATION ET PROFESSIONNALISATION QUI PERMETTE DE GÉNÉRER DE LA CO-RESPONSABILITÉ ET DE L'APPROPRIATION.**

Ce programme a pour objectif de *stimuler les capacités de la population afin d'améliorer sa qualité de vie, en tirant parti d'éléments artistiques et culturels propres, en partant de leurs environnements naturels et de l'exercice des droits culturels*, afin de remédier aux lacunes constatées et à la faible qualité des contenus, ainsi que la rédaction, l'orthographe, la grammaire et le manque de clarté et de précision des propositions présentées lors des différents appels à propositions publiés par l'État. .

# 2. San Luis Potosí et la culture

Notre programme démontre, dans la lignée de l'Agenda 21 pour la culture, que les politiques culturelles locales peuvent se fonder explicitement sur les droits culturels et que ceux-ci sont transversaux, avec une incidence sur l'inclusion sociale, la vie et le travail culturel digne et la gestion culturelle durable.

En outre, cette formation continue s'occupe de la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel, à travers la formation de spécialistes dans le registre, le catalogage et l'interprétation du patrimoine dans les municipalités de la Huasteca Potosina ; des promoteurs et promotrices formées aux droits culturels, à la gestion du développement communautaire, la gestion du patrimoine naturel et culturel, le renforcement des langues maternelles locales, etc.

Le programme cherche à faire diminuer les inégalités et à créer de nouvelles possibilités pour les citoyen·ne·s ayant choisi la gestion culturelle comme profession ou activité secondaire. Cette actualisation, professionnalisation et spécialisation leur permettra d'avoir une incidence sur le développement local. Nous considérons qu'avec ce programme nous contribuons au contenu de l'Agenda 21 et aux cibles 8.3, 8.9, 11.4 et 12.9 de l'Agenda 2030.

# 3. Objectifs et mise en œuvre du projet

## 3.1. Objectifs principaux et spécifiques

L'objectif général de ce programme est de garantir le renforcement, la préservation, la promotion, la diffusion, la créativité et le développement des gestionnaires culturel·le·s et leurs processus, via un programme d'État d'actualisation, formation et professionnalisation, qui permette de générer de la co-responsabilité et de l'appropriation de tous les domaines d'intervention, locaux, d'État et nationaux avec de l'innovation, de la durabilité et la participation citoyenne.



#### **Objectifs spécifiques :**

- Promouvoir la professionnalisation, la spécialisation et l'application multidisciplinaire de la gestion culturelle pour améliorer son efficacité et sa qualité.
- Générer un profil de respect, leadership et transversalité avec des aptitudes au maniement théorique conceptuel encadrant la pratique de la gestion culturelle.
- Réaliser la gestion culturelle comme un processus intégral, collaboratif, collectif, expert et avec un plus grand impact sur ses résultats.
- Susciter la co-responsabilité et l'appropriation des processus de gestion pour le développement culturel de la communauté dans des domaines divers, locaux, régionaux et même nationaux.
- Encourager l'éducation et la recherche artistique et culturelle.
- Diffuser et promouvoir la connaissance et l'application des différentes conventions nationales et internationales en lien avec la culture et ses cadres juridiques, théoriques et conceptuels.
- Promouvoir et diffuser les droits culturels et renforcer leur connaissance, exercice, exigence et respect.
- Favoriser l'autonomisation des femmes et des jeunes afin qu'elles pilotent les processus de développement durable et améliorent leur qualité de vie..

### **3.2. Développement du projet**

La population bénéficiaire de ce programme sont les enfants et les jeunes.

Depuis janvier 2017 jusqu'à aujourd'hui, nous avons formé un total de 1500 personnes et avons travaillé dans 48 des 58 municipalités de l'État, en intégrant 5 approches : les personnes, la planète, la prospérité, la paix et les alliances.

20 cursus de gestion et développement culturel ont été effectués, ainsi que 81 séminaires et ateliers spécialisés, sur les thématiques suivantes : planification stratégique ; administration des espaces culturels ; production d'événements ; élaboration de projets ; recherche de fonds ; utilisation des nouvelles technologies ; diffusion et communication de la culture ; tourisme culturel ; entreprises créatives ; innovation dans les espaces d'exposition ; droits culturels ; Agenda 2030 ; renforcement des langues maternelles Tenek et Nahualt ; musique ; élaboration d'instruments de musique ; danse ; théâtre ; littérature ; communautés émergentes du savoir ; gastronomie locale ; registre, catalogage et interprétation du patrimoine ; développement artistique ; histoire de l'art ; photographie ; art Huichol et Alebrijes ; et cartonnerie, entre autres.

Près de 50 conférences ont été organisées pour la formation et le développement de nouveaux publics, ateliers de sciences et arts, et activités constantes de promotion de la lecture et de l'écriture, surtout dans les localités où l'accès aux processus de sensibilisation et de jouissance de la culture est difficile.

**PRÈS DE 50 CONFÉRENCES ONT ÉTÉ ORGANISÉES POUR LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PUBLICS, ATELIERS DE SCIENCES ET ARTS, ET ACTIVITÉS CONSTANTES DE PROMOTION DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE, SURTOUT DANS LES LOCALITÉS OÙ L'ACCÈS AUX PROCESSUS DE SENSIBILISATION ET DE JOUISSANCE DE LA CULTURE EST DIFFICILE.**

Nous avons reçu le soutien du gouvernement fédéral et de certains États, comme Aguascalientes, État de México, Jalisco et Zacatecas. Les associations civiles, les organismes nationaux, les gouvernements locaux et le gouvernement fédéral nous ont appuyé·e·s avec la présence de spécialistes, enseignant·e·s et expert·e·s chevronné·e·s.

Le principal obstacle rencontré a toujours été d'ordre économique, car le projet n'était pas inclus dans les budgets de l'État. Nous avons donc dû négocier avec la fédération, entre autres, pour obtenir des soutiens financiers.

Les résultats ont été mesurés via le module en ligne de rapports du secrétariat à la culture de l'État de San Luis Potosí.

## 4. Impacts

### 4.1. Impacts directs

Le projet a réussi à établir un lien plus solide avec les promoteur·rice·s et les gestionnaires culturel·le·s communautaires et à renforcer les relations de collaboration avec les gouvernements locaux. Ainsi, nous pouvons désormais élargir notre portée et répondre aux sollicitations de zones peu desservies auparavant.

Les processus de formation spécifiques ont fait croître le nombre de projets présentés et approuvés dans l'appel à proposition Programme de soutien aux cultures municipales et communautaires (PACMYC). De même, la demande de davantage de formation a augmenté, dans les thématiques d'intérêt pour la population.

Tous les projets du PACMYC garantissent les droits de la population, l'égalité, la non-violence et l'inclusion et les axes transversaux de ce programme. Il s'agit majoritairement de projets de développement culturel communautaire focalisés sur la culture environnementale, l'amélioration de la qualité de vie, la prise en charge des publics spécifiques et surtout, le renforcement des réseaux sociaux.

**CE PROGRAMME EST PARVENU À ÉTABLIR UN LIEN BEAUCOUP PLUS SOLIDE AVEC LES PROMOTEUR·RICE·S ET GESTIONNAIRES CULTUREL·LE·S COMMUNAUTAIRES, MAIS AUSSI À RENFORCER LES RELATIONS DE COLLABORATION AVEC LES GOUVERNEMENTS LOCAUX, POUR ÉLARGIR LA PORTÉE ET PRENDRE EN CHARGE LES DEMANDES DE DAVANTAGE DE ZONES.**



## 4.2. Évaluation

Nos processus d'évaluation sont effectués auprès des enseignant·e·s et des élèves, de façon anonyme. Le format a été conçu par le secrétariat à l'éducation publique et obligatoire, et il est proposé à la fin de chaque cursus et/ou séminaire. De même, une fois le processus de formation terminé, les élèves remettent un projet qui est évalué par les professeur·e·s du programme. Enfin, on a observé une augmentation des projets présentés et approuvés par l'appel à propositions PACMYC.

## 4.3. Facteurs clefs

Les facteurs clés du projet ont été la réponse à la nécessité de formation dans le domaine de la gestion culturelle et le travail avec la population éloignée de la capitale, les municipalités périphériques et la ville-capitale même. Le résultat a été une grande acceptation, une évidente efficacité et des impacts importants sur les droits culturels, l'accès équitable à la culture, les soutiens aux projets, les possibilités potentielles de développement des régions, de meilleures propositions et projets et une amélioration de la qualité de vie.

## 4.4. Continuité

Le programme a été conçu pour une première étape jusqu'en 2021. Toutefois, les attentes de continuité sont très fortes, en raison notamment de ses impacts réels, matériels et vérifiables. Il a été financé grâce aux fonds fédéraux et d'État. Actuellement, nous cherchons des soutiens internationaux.

Une autre stratégie de développement est la mise en lien avec les universités et les gouvernements municipaux, ce qui permettrait d'inviter des expert·e·s locaux et de situer les processus de formation dans les municipalités pouvant prendre en charge les frais de déplacement et de subsistance. Nous travaillons également avec les nouvelles technologies comme le streaming, afin de pouvoir toucher un plus grand nombre de bénéficiaires.

## 5. Plus d'informations

L'État de San Luis Potosí a été candidat à la quatrième édition du Prix international CGLU-Ville de Mexico-Culture21 (novembre 2019 - mai 2020). En juin 2020, le jury a publié son rapport final et demandé à la Commission Culture de CGLU de promouvoir ce projet comme exemple de bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Ana Cecilia Montilla Rugeles, directrice générale du développement culturel du secrétariat de l'État à la culture, San Luis Potosí, Mexique.

Contact : gdanielpadilla (at) gmail.com

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède  
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.